



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE,
TENUE LE JEUDI 11 JUIN 2020, À 19H30**

VIA TEAMS

ADOPTÉ LE 1^{ER} OCTOBRE 2020

PRÉSENCES :

Noms des écoles

ARC-EN-CIEL
CHANTE-BOIS
CLAIR-MATIN
CCSEHDAA
CURE-PAQUIN
DE FONTAINEBLEAU
DE L'AMITIE
DE L'AQUARELLE
DE LA CLAIRIERE
DES BLES-DORES
DES GRANDS-VENTS
DES JARDINS-DES-PATRIOTES
DES LUCIOLES
DES MESANGES
DES PERSEIDES
DES RAMILLES
DES SEMAILLES
DU MAI
EMMANUEL-CHENARD
GABRIELLE-ROY
GIROUARD
HORIZON-SOLEIL
JEUNES DU MONDE
LE TANDEM
MARIE-SOLEIL TOUGAS
NOTRE-DAME
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES
POLYVALENTE SAINTE-THERESE
ROSE-DES-VENTS
SAINT-GABRIEL
SAINTE-SCHOLASTIQUE
SECONDAIRE DES PATRIOTES
SECONDAIRE D'OKA
SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE
SECONDAIRE RIVE-NORD
TERRE DES JEUNES
TERRE-SOLEIL
VAL-DES-ORMES

Représentant(e)s

Éric Manseau
Gautier Njokou
Gabrielle-Ange Gingras
Annie Despins
Cassandre Charpentier
Marie-Claude Archambault (*Arrivée : 20 h 7*)
Gitane Morin
Marie-Hélène Shareck
Sophie Leblanc
Edna Myrthil
Karen Laverdière
Dominique Audet
Mélicha Paquette
Dominique Lacasse
Bénédicte Soudry
Gabriel Gagnon
Étienne Gauthier
Fleur Ongyet
Michel Levert
Mélicha Ducharme
Nadine Rochon
Élicha Cantin
Lessead Jaziri
Mounia Zioud
Sophie Fontaine
Christian Slachetka
Francis Le Quellec
Martin Fillion
Luc Sabourin
Julie Gaouette
Maxime Béland
Sylvie Legault
Isabelle Gélicha
Annie Bourgoin
Lucie de Medeiros
Brigitte Dubois
Dominique Audet
Lucie Perreault
Isabelle Deschènes

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

M^{me} Julie Bernier, substitut de l'école Clair Matin
M^{me} Cindy Harvey, substitut du CCSEHDAA
M^{me} Rachel Cavanagh, substitut de l'école de la Clairière
M^{me} Julie Paquin, substitut de l'école Rose-des-Vents

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES :

ALPHA	Maud Vincent
AU CŒUR-DU-BOISE	Sophie Tessier / Mélanie Cothenet
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE	Sylvie Beaupré / Peggy Béland
DE L'ESPACE-COULEURS	Josée Dumoulin / Raphael Tchang
DE LA RENAISSANCE	Jad Maalouf / Anthony Bernoty
DES ERABLES	Johanne Pelletier
DES GRANDS-CHEMINS	Ode Fortier-Bourgoin / Émilie Dufresne-Lemieux
DES MOISSONS	Marc Guénette (<i>abs. annoncée</i>) / Chantale Brassard
DU BOIS-JOLI	Maxime Thérien
DU GRAND-POMMIER	Véronique Bertrand / Julie Leblanc
DU RUISSELET	Stéphanie Bélanger / Maria Callo
GASTON- PILON	Kim Landry-Savard / Patricia Thinel
LE CARREFOUR	Josyane Boisvert
LE RUCHER	Kim Côté
LE SENTIER	Jean-François Groleau / Julie Côté
LE TOURNESOL	Audrey-Mélanie Boily / Marie-Claude Trépanier
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION	Patrick Côté / Nicolas Pedneault
PRES FLEURIS	Bianca Deschatelets / Fanny-Lan Bui
SAINT-PIERRE	Cynthia Desjardins / Karline Sarrazin
SAUVE	Sonia Garrigos / Isabelle Jorg
SECONDAIRE DU HARFANG	Julie Lévesque / Caroline Bayard
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	Roxane Chouinard
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE	Patricia Estrada / Hélène Lagacé
VILLAGE-DES-JEUNES	Stéphanie Bélisle

ÉCOLES SANS REPRÉSENTATION EN 2019-2020 :

ARTHUR-VAILLANCOURT	DES PINS
DE LA CLE-DES-CHAMPS	DU TRAIT-D'UNION
DE LA SEIGNEURIE	HORIZON-DU-LAC
DE L'ENVOLEE	PLATEAU-ST-LOUIS
DE L'HARMONIE-JEUNESSE	SECONDAIRE HENRI-DUNANT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 45. M^{me} Isabelle Gélinas, secrétaire interne, est responsable de transmettre au président les questions et commentaires écrits par les participants en cours de séance.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Trente-sept membres-votants sont présents; 2 membres-votants s'ajouteront en cours de séance. Quatre substituts sont aussi présents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-200611-1831 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Martin Fillion, d'adopter l'ordre du jour déposé, tout en permettant au président d'intervenir l'ordre des sujets s'il y a lieu :

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
 2. Vérification des présences
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Mot de la présidence :
 - 4.1 Prix reconnaissance de la FCPQ
 - 4.2 Situation sur la COVID-19
 - 4.3 Rappel de l'échéancier pour les AGA des écoles
 - 4.4 Calendrier des réunions du comité de parents 2020-2021
 5. Adoption des procès-verbaux :
 - 5.1 De l'assemblée ordinaire du 12 mars 2020
 - 5.2 De l'assemblée extraordinaire du 30 avril 2020
 6. Adoption de la régie interne
 7. Conseil d'administration du CSS : retour sur le webinaire du 9 juin offert par le MEES
 8. Rapports :
 - 8.1 Trésorerie
 - 8.2 FCPQ
 - 8.3 RCP-3L
 9. Varia
 10. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M. Michel Levert remercie les membres pour leur participation à cette 2^e séance virtuelle du comité de parents.

4.1 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FCPQ

En raison de l'annulation du congrès du 30 mai dernier, la FCPQ a prolongé jusqu'au 30 juin 2020 la réception de candidatures pour un prix de reconnaissance de la présente année scolaire.

CP-200611-1832

Considérant qu'au cours des 18 dernières années, M^{me} Sylvie Legault a su faire profiter la population scolaire d'un engagement parental exceptionnel;

Il est proposé par M^{me} Isabelle Gélinas et appuyé par M. Francis Le Quellec,

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles soumette la candidature de M^{me} Sylvie Legault pour l'obtention d'une Distinction Reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

4.2 SITUATION SUR LA COVID-19

- Le Ministère permet de procéder à une réouverture limitée des établissements scolaires, afin de rendre possible la tenue des cours d'été en présence pour permettre aux élèves de 4^e et de 5^e secondaire en situation d'échec dans les matières relatives à la

sanction des études ou aux préalables requis de régulariser leur situation et de poursuivre leur parcours scolaire. Les premiers cours d'été pourront être offerts dès le début du mois de juillet, dans le respect des mesures sanitaires établies par la Santé publique. Comme les épreuves ministérielles ont été annulées, ce sont les épreuves locales qui permettront l'obtention d'unités nécessaires à la poursuite du cheminement scolaire et l'obtention, le cas échéant, du diplôme d'études secondaires.

- Discussion sur les diverses manières prises par les écoles pour saluer les élèves qui se rendront chercher leurs effets à la fin de cette année scolaire.
- Discussion sur le remboursement, ou non, des frais de transport aux parents des élèves fréquentant les écoles à projets CSS et sur les frais du dîner.

4.3 RAPPEL DE L'ÉCHÉANCIER POUR LES AGA DES ÉCOLES

L'assemblée générale des parents des écoles doit se tenir, pour l'année scolaire 2020-2021, avant le 18 septembre 2020. La date de l'AGA doit être choisie par le conseil d'établissement avant le 30 juin prochain et communiquée à tous les parents de l'école. Il faut aussi prévoir 2 plans de tenue pour cette AGA : virtuelle et en présentiel. L'évolution de la situation engendrée par la COVID-19 et les directives de la Santé publique orienteront le choix en août prochain, ou avant selon la décision du CÉ. Il faut aussi prévoir un délai de convocation pour l'AGA plusieurs jours avant le 18 septembre pour le cas où la tenue d'une 2^e assemblée serait nécessaire.

L'élection du représentant et du substitut au comité de parents doit se faire au cours de l'AGA. Pour 2020-2021, en conformité avec la LIP, aucun représentant ou substitut qui seraient élus hors de l'AGA des parents de l'école ne seront acceptés comme membres du comité de parents. Selon la nouvelle gouvernance inhérente à la Loi 1 (PL 40), la désignation des 5 parents qui deviendront administrateurs du Centre de services scolaire devra se faire à la première réunion de comité de parents du 1^{er} octobre prochain parmi les représentants au CP dûment élus par l'assemblée générale des parents de chaque école.

- Au moins une école s'est vu refuser la tenue d'une AGA virtuelle. Si tel est le cas, veuillez envoyer un courriel au président du CP.
- Il est demandé à chacun de transmettre la date de l'AGA de son école au secrétariat du comité de parents.

4.4 CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021

Le projet de calendrier des séances d'assemblée et de l'exécutif 2020-2021 est déposé.

CP-200611-1833 Il est proposé par M^{me} Mélanie Ducharme et appuyé par M^{me} Sylvie Legault, que le calendrier des séances du comité de parents 2020-2021 soit accepté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

5.1 DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 MARS 2020

CP-200611-1833 Il est proposé par M^{me} Julie Gaouette et appuyé par M^{me} Annie Despins, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020 soit accepté tel que déposé.
Adopté à l'unanimité

5.2 DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2020

CP-200611-1834 Il est proposé par M^{me} Mélanie Ducharme et appuyé par M. Michel Levert, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 avril 2020 soit accepté tel que déposé.
Adopté à l'unanimité

6. ADOPTION DE LA RÉGIE INTERNE

Un sous-comité a travaillé, le 28 mai dernier en présentiel, à la refonte complète de la régie interne du comité de parents. Le document a été envoyé à tous au cours de la semaine précédant cette séance. Explication des nombreux changements apportés.

CP-200611-1835 Il est proposé par M^{me} Sylvie Legault et appuyé par M. Martin Fillion,

QUE la recommandation de régie interne du comité de parents soumise par le sous-comité de travail soit acceptée telle que déposée;

QUE le document adopté soit versé à la page web du comité de parents sur le site du Centre de services scolaire.

Adopté à l'unanimité

7. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS : RETOUR SUR LE WEBINAIRE DU 9 JUIN OFFERT PAR LE MEES

Les membres du CP qui ont suivi le webinaire offert par le Ministère, le 9 juin dernier en soirée, rapportent ne pas avoir appris quelque nouvel élément que ce soit dans les propos tenus. Il faut mentionner que le comité de parents a été proactif dans le suivi des tenants du projet de loi 40 (Loi 1) et les explications qui ont été données par M^{me} France Pedneault, secrétaire générale du centre de services scolaire, le 30 avril dernier nous ont permis d'être très au fait des changements apportés à la Loi sur l'instruction publique par la Loi 1. Au cours du webinaire, il ne fut donné aucun élément sur les règlements de la Loi 1 ni sur ce que nous serions en mesure d'attendre. Les divers documents et tableaux qui avaient été transmis aux participants en suivi de l'inscription de chacun ont été repris presque intégralement au cours du webinaire qui a recruté près de 2 500 participants de toutes les régions du Québec.

→ Il est demandé de déposer les documents reçus pour le webinaire à la page web du comité de parents.

8. RAPPORTS :

8.1 TRÉSORERIE

M^{me} Nadine Rochon, trésorière, indique qu'en raison de la suspension des activités en présentiel dû à la pandémie, le CP aura un surplus notable à la fin de cette année financière.

Elle indique cependant que les 2 séances virtuelles du CP, ainsi que celles tenues par le comité exécutif, seront remboursées aux membres présents selon le per diem habituel. Chacun devra se présenter au bureau du CP avant le 30 juin (au plus tard) pour recevoir le montant qui lui est dévolu. Cela vaut aussi pour les membres délégués du CP à des comités internes ou externes au CSS.

8.2 FCPQ

M. Christian Slacketka rappelle que le congrès de la FCPQ qui devait se tenir au Saguenay a été reporté à l'an prochain. Il nous informe que le premier Conseil général de l'année 2020-2021 aura lieu le 25 septembre en soirée et qu'une rencontre nationale de formation aura lieu à Québec le 26 septembre prochain.

Cet évènement auquel il sera possible de participer sur place dans le respect des modalités imposées par la Direction générale de la santé publique, ou à distance en webdiffusion privée, proposera deux grands ateliers d'information, d'échange et de réflexion qui se dérouleront simultanément, soit :

- La gouvernance scolaire renouvelée
- La situation des élèves avec des besoins particuliers

À ces activités s'ajouteront des activités communes pour tous les participants, dont une conférence d'ouverture avec un invité spécial et une activité visant à honorer les lauréats des Distinctions Reconnaissance de la FCPQ.

CP-200611-1836 Il est proposé par M^{me} Nadine Rochon et appuyé par M. Éric Manseau,
QUE le comité de parents achète 2 places (au montant de 150 \$ chacune, soit 250 \$) pour les délégués au Conseil général de la FCPQ pour la rencontre nationale en présentiel, à Québec, le 26 septembre prochain.
Adopté à l'unanimité

CP-200611-1837 Il est proposé par M^{me} Sylvie Legault et appuyé par M^{me} Isabelle Gélinas,
QUE le comité de parents achète une connexion web (au montant de 50 \$) pour la rencontre nationale, à Québec, le 26 septembre prochain.
Adopté à l'unanimité

CP-200611-1838 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Martin Fillion,
QUE le comité de parents achète une connexion web par formation, pour les quelque 20 formations offertes au cours de l'année scolaire 2020-2021, au montant de 250 \$.
Adopté à l'unanimité

8.3 RCP-3L

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion virtuelle du 5 juin dernier :

- Tous les CP présents à la réunion (5 CP) ont déjà nommé leur représentant au comité de transition vers le centre de services scolaire;
- Adoption du calendrier des réunions du RCP-3L pour 2020-2021;

- Retour sur la situation vécue par les élèves en raison de la pandémie dans chacun des CSS, dont ceux du CSS de la Rivière-du-Nord qui ont repris le chemin de l'école.
- Suggestions demandées pour la formation offerte dans le cadre de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en novembre prochain.

9. VARIA

Aucun ajout.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-200611-1839 Il est proposé par M. Francis Le Quellec et appuyé par M^{me} Sylvie Legault, et résolu à l'unanimité, de lever la séance du comité de parents à 20 h 54.



M. Michel Levert, président



M^{me} Isabelle Gélinas, secrétaire interne